

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES 2018

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2018.

Nous avons pointé au 1^{er} janvier 2018 des postes du bilan précédent. Nous avons ensuite pointé les postes du bilan 2018 à l'aide de pièces justificatives.

L'exercice se solde par une perte de CHF 33'883.22.

Nous nous sommes également assuré que le solde du compte postal correspondait bien à l'avis de l'administration au 31 décembre 2018.

Nous avons également vérifié la concordance entre le montant des extraits de compte en banque et celui figurant au bilan.

Nous avons également procédé à un pointage des pièces de caisse.

Sur la base de notre examen, nous vous proposons l'acceptation des comptes et vous invite à donner décharge au comité.

Genève, le 1^{er} avril 2019

Jean-Jacques Maillard

Ana Spillmann